

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance	P&G Pro Line New Directions Enduit de sol sans zinc - prêt à appliquer
Code de produit	99716714
Version n°	02
Date de la révision	01-Novembre-2010
Fabricant	Procter & Gamble Professional
Adresse	2 P&G Plaza Cincinnati Ohio 45202 États-Unis
P&G Telephone Number:	1-800-332-7787
Emergency 24-hr Telephone #:	CHEMTREC 1-800-424-9300

2. Identification des risques

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Accidental exposure may cause transient irritation.
Peau	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Le contact avec la peau peut causer une irritation.
Inhalation	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Peut avoir un effet irritant. May aggravate respiratory ailments.
Ingestion	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur l'environnement Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Phosphate de tributoxyéthyle	78-51-3	1-5
MÉTHOXYMÉTHYLÉTHOXY]MÉTHYLÉTHOXY]PROPANOL	25498-49-1	1-5
ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL	34590-94-8	0.1-1

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après un rinçage initial à grande eau, retirer tout verre de contact éventuel et continuer le rinçage à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Contact cutané	Laver la zone affectée avec du savon doux et de l'eau. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation	Sortir au grand air. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Ingestion	Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5. Mesures de lutte contre le feu

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Protection pour les pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Produits de combustion dangereux Des gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Clean-up methods and materials and containment measures En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manutention Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Entreposage Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

US. ACGIH Threshold Limit Values

Composants	Type	Valeur
ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (34590-94-8)	STEL	150 ppm
	TWA	100 ppm

US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (34590-94-8)	PEL limite d'exposition autorisée	100 ppm
		600 mg/m ³

Contrôle ingénieur Assurer une ventilation efficace.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage Non nécessaire en général. En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.

Protection de la peau Non nécessaire en général. En cas de risque de contact prolongé ou répété, il est recommandé de porter des gants de protection.

Protection respiratoire Non nécessaire en général.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Couleur Blanc

Odeur Faible.

Seuil de l'odeur	Donnée inconnue.
État physique	Liquide.
pH	8 - 9
Point de fusion	Donnée inconnue.
Point de congélation	Donnée inconnue.
Point d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	>= 98.9 °C (>= 210 °F)
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Tension de vapeur	Donnée inconnue.
Poids spécifique	1.024
Solubilité dans leau	Dispersible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
COV	≤ 1%

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Ceci est un produit stable.
Conditions à éviter	Protéger contre le gel.
Produits de décomposition dangereux	Des gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Résultats d'essais
MÉTHOXYMÉTHYLÉTHOXY]MÉTHYLÉTHOXY]PROPANOL (25498-49-1)	Aiguë Inhalation CL50 0.05 mg/l
ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (34590-94-8)	Aiguë Cutané DL50 Lapin: 9.5 g/kg Aiguë Oral DL50 Rat: 5.4 ml/kg Aiguë Oral DL50 Rat: 5.35 g/kg Aiguë Autre DL50 Souris: 180 mg/kg
Phosphate de tributoxyéthyle (78-51-3)	Aiguë Oral DL50 Cochon d'Inde: 3000 mg/kg Aiguë Oral DL50 Rat: 3000 mg/kg

Sensibilisation Donnée inconnue.

US ACGIH Threshold Limit Values: Skin designation

ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (CAS 34590-94-8) Can be absorbed through the skin.

Effets chroniques Donnée inconnue.

Corrosion et/ou irritation de la peau Donnée inconnue.

12. Données écologiques

Effets sur l'environnement Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir de chacun des ingrédients composant le produit et les données sur les produits nettoyants à usage domestique connexes, ce produit n'est pas considéré nuisible aux organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement lorsqu'il s'y trouve à des concentrations significatives. Ce produit est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être éliminé directement dans l'environnement.

13. Élimination des résidus

Codes déchet Non applicable.

Instructions pour l'élimination

Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ce produit, en son état actuel, lorsqu'il est jeté ou détruit, n'est pas un déchet dangereux, selon la réglementation fédérale (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi pour la Conservation et la Restauration des Ressources), l'utilisateur du produit a la responsabilité de déterminer, au moment de la mise au rebut, si le produit répond au critère de la RCRA en matière de déchets dangereux. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

14. Informations relatives au transport**DOT**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

US TSCA Section 12(b) Export Notification: Export Notification requirement/De minimis concentration

ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (CAS 34590-94-8) 1.0 % One-Time Export Notification only.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: De minimis concentration

Phosphate de tributoxyéthyle (CAS 78-51-3) 1.0 % N230

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Listed substance

Phosphate de tributoxyéthyle (CAS 78-51-3) Listé. N230

Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)

Aucun(s)/aucune(s)

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risque immédiat - Non
Risque différé - Non
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302

Non

Substance chimique dangereuse selon la Section 311

Non

Régulations des états**ILLRTK**

Contains no Illinois Right To Know toxic substances.

US - Massachusetts RTK - Substance: Listed substance

Contains no Massachusetts Right To Know substances.

US - New Jersey RTK - Special Hazard: Listed substance

Contains no New Jersey Right To Know special hazards.

US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance

ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (CAS 34590-94-8) Inscrit

Phosphate de tributoxyéthyle (CAS 78-51-3) Inscrit

US - Pennsylvania RTK - Hazardous Substances: Listed substance

ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (CAS 34590-94-8) Inscrit

Phosphate de tributoxyéthyle (CAS 78-51-3) Inscrit

US - Rhode Island RTK - Hazardous Substances: Listed substance

ETHER METHYLIQUE DU DIPROPYLENE GLYCOL (CAS Inscrit
34590-94-8)

Règlements du Canada

Tous les ingrédients sont approuvés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour importation au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FTSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

La présente fiche signalétique a pour objet de résumer les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été compilés à partir de sources considérées fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont fournis de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ou à tout dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.